

## Fiche de Données de Sécurité ZETA 4 WASH

Révision n. 5  
Du 06/03/2023

### RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:  
Dénomination: ZETA 4 WASH  
Code: C810037

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Uniquement pour usage professionnel. Détergent pour surfaces lavables.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale  
Zhermack S.p.a  
Via Bovazecchino 100  
45021 Badia Polesine (RO)  
Italy  
tel. +39 0425-597611  
fax +39 0425-597689

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:  
msds@zhermack.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS-France): + 33 (0)1 45 42 59 59 (24h/ 7 jours sur 7)

### RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Skin Irrit. 2, H315 Provoque une irritation cutanée.  
Eye Irrit. 2, H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
Aquatic Chronic 3, H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Dispositions spéciales:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

#### 2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens présent en concentration  $\geq 0.1\%$

Autres dangers:

Aucun autre danger

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non Applicable

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

| Qté                      | Nom                                                                                 | Numéro d'identif.                                                        | Classement par catégorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| $\geq 0,5\%$<br>- < 2,5% | Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures | CAS: 68424-85-1<br>EC: 270-325-2<br>REACH No.: 01-21199705<br>50-39-XXXX | Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. M=10.<br>Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. M=1.<br>Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.<br>Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.<br>Estimation de la toxicité aiguë, ETA:<br>ETA - Orale 344 mg/kg pc |
| $\geq 0,5\%$<br>- < 2,5% | Alcools éthoxylés propoxylés C12-14                                                 | CAS: 68439-51-0                                                          | Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## RUBRIQUE 4 — Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

## RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

## RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Pour les secouristes:

Porter les dispositifs de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

#### RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
 Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.  
 Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.  
 Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.  
 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail:  
 Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.  
 Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.  
 Matières incompatibles:  
 Voir la section 10.5.  
 Indication pour les locaux:  
 Locaux correctement aérés.

##### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 1.2.

#### RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

ZETA 4 WASH

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures -  
 CAS: 68424-85-1

| Type OEL                 | TWA |  | Durée | STEL |  | Durée | Remarques | Pays |
|--------------------------|-----|--|-------|------|--|-------|-----------|------|
| Aucune donnée disponible |     |  |       |      |  |       |           |      |

Alcools éthoxylés propoxylés C12-14 - CAS: 68439-51-0

| Type OEL                 | TWA |  | Durée | STEL |  | Durée | Remarques | Pays |
|--------------------------|-----|--|-------|------|--|-------|-----------|------|
| Aucune donnée disponible |     |  |       |      |  |       |           |      |

Valeurs limites d'exposition DNEL

Non disponible

Valeurs limites d'exposition PNEC

Non disponible

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection des yeux:

Il est recommandé de porter des lunettes de protection hermétiques (EN 166).

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements de travail et des chaussures de sécurité à usage professionnel (EN 14605).

Protection des mains:

Se protéger les mains à l'aide de gants de travail (EN 374).

Pour le choix du matériau des gants de travail, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants (EN 374): compatibilité, dégradation, temps de rupture et perméabilité équivalentes.

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être testée avant l'utilisation dans la mesure où elle ne peut être établie à priori. Le temps d'usure des gants dépend de la durée de l'exposition.

Protection respiratoire:

Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires.

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire dans le cas où les mesures techniques adoptées ne seraient pas suffisantes pour limiter l'exposition du personnel aux valeurs de seuil prises en compte (ex. TLV-TWA).

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

## RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés                                                                   | valeur           | Méthode : | Remarques |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|-----------|
| État physique:                                                               | Liquide          | --        | --        |
| Couleur:                                                                     | bleu             | --        | --        |
| Odeur:                                                                       | parfum de thé    | --        | --        |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | Non disponible   | --        | --        |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Non disponible   | --        | --        |
| Inflammabilité:                                                              | Non disponible   | --        | --        |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion:                                | Non disponible   | --        | --        |
| Point éclair:                                                                | Non disponible   | --        | --        |
| Température d'auto-inflammabilité :                                          | Non disponible   | --        | --        |
| Température de décomposition:                                                | Non disponible   | --        | --        |
| pH :                                                                         | Non disponible   | --        | --        |
| Viscosité cinématique:                                                       | Non disponible   | --        | --        |
| Hydrosolubilité:                                                             | Soluble          | --        | --        |
| Solubilité dans l'huile :                                                    | Non disponible   | --        | --        |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):                           | Pas important    | --        | --        |
| Pression de vapeur:                                                          | Non disponible   | --        | --        |
| Densité et/ou densité relative:                                              | 0.95-1.005 g/cm3 | --        | --        |
| Densité de vapeur relative:                                                  | Non disponible   | --        | --        |
| Caractéristiques des particules:                                             |                  |           |           |
| Taille des particules:                                                       | Non disponible   | --        | --        |

### 9.2. Autres informations

Pas autres informations importantes

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

#### RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**

Stable en conditions normales

**10.2. Stabilité chimique**

Stable en conditions normales

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun

**10.4. Conditions à éviter**

Stable dans des conditions normales.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune en particulier.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun.

#### RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Informations toxicologiques sur le produit :

ZETA 4 WASH

a) toxicité aiguë

Non classé

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Le produit est classé: Skin Irrit. 2 H315

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Irrit. 2 H319

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

f) cancérogénicité

Non classé

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classé

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

j) danger par aspiration

Non classé

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures -

CAS: 68424-85-1

a) toxicité aiguë

ETA - Orale 344 mg/kg pc

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 3412 mg/kg - Durée: 18207\_24H - Source: (MSDS supplier).

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 344 mg/kg - Source: (MSDS supplier).

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 0.25 mg/l - Durée: 4h - Source: (OECD 403, MSDS supplier).

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèces: Lapin - Corrosif pour la peau - Source: (DOT, MSDS supplier).

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèces: Lapin - Corrosif pour les yeux - Source: (DOT, MSDS supplier).

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Espèces: Guinea pig - Négatif - Source: (OECD 406, MSDS supplier).

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: In vitro - Négatif - Source: (OECD 471; 473, MSDS supplier).

f) cancérogénicité:

Pas de donnée disponible pour le produit

g) toxicité pour la reproduction:

Pas de donnée disponible pour le produit

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Pas de donnée disponible pour le produit

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Pas de donnée disponible pour le produit

j) danger par aspiration:

Pas de donnée disponible pour le produit

Alcools éthoxylés propoxylés C12-14 - CAS: 68439-51-0

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 5000 mg/kg - Source: (MSDS supplier).

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg - Source: (OECD 401, MSDS supplier).

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèces: Lapin - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (OECD 404, MSDS supplier).

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèces: Lapin - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (Draize test, MSDS supplier).

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Espèces: Guinea pig - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. - Source: (OECD 406, Guinea pig maximization test, MSDS supplier).

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: In vitro - Négatif - Source: (OECD 471, Ames test, MSDS supplier).

f) cancérogénicité:

Pas de donnée disponible pour le produit

g) toxicité pour la reproduction:

Pas de donnée disponible pour le produit

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Voie: Orale - Négatif - Source: (MSDS supplier).

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration  $\geq 0.1\%$

## RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

ZETA 4 WASH

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

Le produit est classé: Aquatic Chronic 3 - H412

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures - CAS: 68424-85-1

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: IC50 - Espèces: Algues 0.049 mg/l - Durée h: 72h (OECD TG 201, Pseudokirchneriella subcapitata, MSDS supplier).

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie 0.0042 mg/l (method EPA-FIFRA, Daphnia magna, 21 d, MSDS supplier).

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 0.016 mg/l - Durée h: 48h (OECD TG 202, Daphnia magna, 48 h, MSDS supplier).

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 0.515 mg/l - Durée h: 96h (method US-EPA, Lepomis macrochirus, MSDS supplier).

Point final: NOEC - Espèces: Poissons 0.032 mg/l (method EPA-FIFRA, Pimephales promelas, 34 d, MSDS supplier).

Alcools éthoxylés propoxylés C12-14 - CAS: 68439-51-0

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie < 10 mg/l - Durée h: 24h (OECD 202 Part 1, Daphnia magna, SDS supplier).

Point final: EC50 - Espèces: Algues < 10 mg/l - Durée h: 72h (OECD 201, Desmodesmus subspicatus, SDS supplier).

Point final: LC50 - Espèces: Poissons < 10 mg/l - Durée h: 48h (DIN 38412 Part 15, Leuciscus idus, SDS supplier).

Point final: EC10 - Espèces: Algues < 1 mg/l - Durée h: 72h (OECD 201, Desmodesmus subspicatus, SDS supplier).

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures - CAS: 68424-85-1

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

Alcools éthoxylés propoxylés C12-14 - CAS: 68439-51-0

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration  $\geq 0.1\%$

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucun

### RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

### RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non disponible

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non disponible

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non disponible

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR-Polluant environnemental: Non

IMDG-Marine polluant: No

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non Applicable

### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (EU) n° 2020/878

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)

Règlement (EU) n° 2021/643 (ATP 16 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucune

Composition selon l'annexe VII.a du Règl. (CE) 648/2004:

< 5%: cationic surfactants, non-ionic surfactants, sodium salt of EDTA, perfume (Citronellol, Linalool, Limonene).

Substances sujettes à l'obligation de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012:

Aucune.

California Proposition 65

Substances énumérées dans California Proposition 65:

Aucune.

## Fiche de Données de Sécurité ZETA 4 WASH

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange  
Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :  
Aucune

### RUBRIQUE 16 — Autres informations

| Classe de danger et catégorie de danger | Code       | Description                                                           |
|-----------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Acute Tox. 4                            | 3.1/4/Oral | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4                          |
| Skin Corr. 1B                           | 3.2/1B     | Corrosion cutanée, Catégorie 1B                                       |
| Skin Irrit. 2                           | 3.2/2      | Irritation cutanée, Catégorie 2                                       |
| Eye Irrit. 2                            | 3.3/2      | Irritation oculaire, Catégorie 2                                      |
| Aquatic Acute 1                         | 4.1/A1     | Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1                     |
| Aquatic Chronic 1                       | 4.1/C1     | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 3                       | 4.1/C3     | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 |

Cette fiche de données de sécurité a été entièrement revue conformément au Règlement 2020/878. Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

| Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 | Méthode de classification |
|------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Skin Irrit. 2, H315                                        | Méthode de calcul         |
| Eye Irrit. 2, H319                                         | Méthode de calcul         |
| Aquatic Chronic 3, H412                                    | Méthode de calcul         |

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.  
Principales sources bibliographiques:

ECHA – European Chemical Agency  
GESTIS - Information system on hazardous substances of the German Social Accident Insurance  
IARC – International Agency for Research on Cancer  
IPCS INCHEM – International Programme on Chemical Safety  
ISS – Istituto Superiore di Sanità  
PubChem - open chemistry database at the National Institutes of Health (NIH)

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.  
CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).  
CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.  
DNEL: Niveau dérivé sans effet.  
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales

## Fiche de Données de Sécurité

### ZETA 4 WASH

|             |                                                                                                                              |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|             | existantes.                                                                                                                  |
| ETA:        | Estimation de la toxicité aiguë, ETA                                                                                         |
| ETAmélange: | Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)                                                                                   |
| GefStoffVO: | Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.                                                                        |
| GHS:        | Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.                                          |
| IATA:       | Association internationale du transport aérien.                                                                              |
| IATA-DGR:   | Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA). |
| ICAO:       | Organisation de l'aviation civile internationale.                                                                            |
| ICAO-TI:    | Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).                                     |
| IMDG:       | Code maritime international des marchandises dangereuses.                                                                    |
| INCI:       | Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.                                                                     |
| KSt:        | Coefficient d'explosion.                                                                                                     |
| LC50:       | Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.                                                              |
| LD50:       | Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.                                                                       |
| PNEC:       | Concentration prévue sans effets.                                                                                            |
| RID:        | Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.                                    |
| STEL:       | Limite d'exposition à court terme.                                                                                           |
| STOT:       | Toxicité spécifique pour certains organes cibles.                                                                            |
| TLV:        | Valeur de seuil limite.                                                                                                      |
| TWA:        | Moyenne pondérée dans le temps                                                                                               |
| WGK:        | Classe allemande de danger pour l'eau.                                                                                       |